



- Buguelès
- Penvénan
- Port Blanc

Penvenan

naturellement...

EDITO

n°36

Hiver 2020

En début d'année, j'ai assisté à l'assemblée générale de l'**Association des Maires de France 22** en présence du nouveau préfet des Côtes d'Armor.

Le thème de notre assemblée : **la confiance**. Le constat, selon le politologue présent à notre assemblée est que la société de nos jours à l'égard de nos politiques est extrêmement défiante. Seuls les maires ont une confiance à hauteur de 60 %, avec toutefois un rappel : il y a 10 ans cette confiance était de 80 %.

Pour ma part, **la fonction de maire** doit être respectée dans l'esprit de la République à tout moment. Et bien évidemment, le maire et son conseil municipal doivent être à l'écoute de leurs concitoyens, et prendre des décisions uniquement dans l'intérêt général. Nos maires, votre mairie doivent être **la porte d'entrée de la proximité**. La première écoute, la première attention sont le début de la confiance que "nous les élus" devront entretenir, améliorer, pérenniser.

J'ai confiance en l'avenir, il est possible de sortir de nos pensées toxiques.

J'♥ ma commune.

Michel Deniau,
Maire de Penvénan



E penn kentañ ar bloaz e oan bet en emvod meur **Kevredigezh Maerioù Frañs 22**, hag eno e oa prefed nevez Aodoù-an-Arvor. Danvez hon emvod : ar fiziañs. Hervez ar politikerien, kalz. N'eus nemet ar maerioù a vez lakaet o fiziañs enne gant 60% eus an dud ; memes e ranker degas da soñj e oant 80% 10 vloaz zo.

Evidon-me, ret eo doujañ ordin **d'ar garg a vaer** diouzh tro-spered ar Republik. Hag evel-just e rank ar maer hag e goñsailherien selaou tud o c'humun ha kemer an divizoù evit mad an holl hepken. Dleet eo d'hon maerioù, d'ho tikêr bezañ **an nor digor war ar servijoù tostañ deoc'h**. Pa vezomp, « ni an dilennidi », o selaou ac'hanoc'h gant pled evit ar wech kentañ, e kroger gant ar fiziañs a rankfomp magañ, gwellaat ha lakaat da badout.

Fiziañs am eus en amzer-da-zont, gallout a reomp paouez gant ar soñjoù du.

Me ♥ ma c'humun.

Michel Deniau,
Maer Perwenan

CONNECTEZ-VOUS !

Tous les renseignements
pratiques, informations

sur la commune et
bulletins municipaux

sont sur le site :

www.ville-penvenan.com



DOSSIER



La médiathèque

À quoi sert une médiathèque ? La réponse à cette question est, de prime abord, évidente. Mais est-ce aussi évident que cela ? Que sait-on de celle de notre commune ? La connaissez-vous ? En avez-vous déjà poussé la porte ? Le dossier de ce bulletin vous aidera à la connaître peut-être un peu mieux, voire la découvrir.

Lieu culturel de proximité par excellence, au service de la population, elle propose à tous un accès libre et illimité à la connaissance, sans distinction d'âge.

Par ses actions, elle favorise l'accès et le développement à la lecture dès le plus jeune âge.

Située au cœur du bourg, elle est non seulement un outil de loisirs et d'éducation mais aussi un lieu de vie, un maillon essentiel du lien social. Elle prend toute sa place dans l'animation et l'attractivité de la commune en s'adaptant aux attentes des usagers, des nouveaux publics et aux technologies en **constante évolution**.



COTES D'ARMOR
Commune Touristique

Travaux

Labouriou

Réaménagement du boulevard de la mer

Les espaces paysagers sont **en cours de réalisation**. Ces travaux sont réalisés par le service des espaces verts de la commune.

En mars auront lieu :

- la réalisation de l'hydro-décapage des surfaces piétonnes. Il est à noter qu'une planche d'essai avait été réalisée au droit du Grand Hôtel,
- la pose de potelets bois de limite de la bande roulante et de l'espace piétonnier,
- la pose des banquettes en granit.

Le marquage et le traçage des places de stationnement se feront en avril.

Changement des canalisations d'eau potable



Le **Syndicat d'eau du Trégor** a entrepris des travaux de changement des canalisations d'adduction d'eau potable rues du Menhir et de Pen Crec'h.

La vétusté de ces canalisations en fonte, leur sous-dimensionnement provoquant dans certains secteurs un manque de pression, nécessitaient leur remplacement.

Durée des travaux : 3 mois

La Région subventionne la cale de Roc'hannig



Elle a été réhabilitée en janvier 2017, afin de **sécuriser et d'améliorer les accès à la mer**. Ces travaux ont permis de valoriser la façade maritime et de participer au maillage des infrastructures régionales. À ce titre, la Région Bretagne a attribué **une subvention de 10 200 €** dans le cadre du contrat de partenariat avec la commune de Penvénan.

Travaux à la chapelle de Port-Blanc



La **Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC)** avait proposé, en 2019, d'inscrire la Chapelle de Port-Blanc, propriété de la commune, au programme d'entretien des monuments historiques classés.

Les travaux retenus par la DRAC concernent :

- la révision de la toiture,
- les travaux de maçonnerie extérieure (côté nord),
- les travaux de maçonnerie intérieure, sur le mur nord (re-jointoiement au mortier de chaux).

La réalisation des travaux intérieurs prévoit également la mise en sécurité et la protection de l'ensemble du mobilier. Après un temps de séchage, la chapelle devrait pouvoir être accessible fin avril 2020.

Coût des travaux : 18 620 € HT

Subventions :

- DRAC : 50 %
- Conseil Départemental : 10 %
- Conseil Régional : 15 %
- Fondation Pierre Delestre : 15 %

Infos pratiques mairie

Accueil :

tél : 02 96 92 67 59
Ouverture du lundi au vendredi
8h30-12h15 et 13h30-16h30.
Fermeture le jeudi après-midi.
accueil.mairie@ville-penvenan.fr
www.ville-penvenan.com

LTC :

Lannion-Trégor Communauté
02 96 05 09 00
www.lannion-tregor.com

Numéros d'urgence :

Police 17
Pompiers 18
SAMU 15
Appel depuis un portable 112
Sauvetage en Mer 196

Numéros utiles :

Capitainerie 02 96 92 89 11
C.C.A.S. 02 96 92 77 68
Centre de vacances 02 96 92 69 56
www.sejourgroupeportblanc.com
Centre nautique 02 96 92 64 96
www.cnportblanc.fr
École publique 02 96 92 65 18
www.ecole-publique-penvenan.blogspot.fr
Garderie 02 96 92 66 77
École du Sacré-Cœur 02 96 92 72 11
www.sacrecoeur-penvenan.fr
Foyer logement 02 96 92 72 14
Médiathèque 02 96 92 65 92
Salle des fêtes 02 96 92 72 10
Office de Tourisme 02 96 92 81 09
www.bretagne-cotedegranitrose.com



Initiation à la boxe

La maison du sport

Elle n'a pas changé d'adresse. Elle nous a manqué. Mais comme notre patience est récompensée !

C'est avec une certaine fébrilité que nous nous en approchons le lundi 6 janvier au retour des vacances de Noël. **Un sacré cadeau**, tout neuf dans les tons marron et gris, un peu comme notre ciel en hiver, avec de grandes baies pour laisser entrer le soleil.

Nous avons l'honneur d'y accéder avec **un badge**. Et à l'intérieur, le hall si majestueux nous oblige à nous essayer les pieds tant nous craignons de salir. L'admiration nous fige... puis nous laissons échapper quelques cris d'émerveillement :

- Oh, les vestiaires avec des casiers !
- Tu as vu la salle de danse et son parquet brillant !
- Et cette salle de musculation avec des fauteuils plus confortables que nos canapés ! On musclera autant nos petits bras et jambes que notre cerveau !
- Que de lignes sur cet espace pour jouer !
- Est-ce que je peux aller aux toilettes maîtresse ? (l'envie ne serait-elle pas liée à la curiosité ?)

Une sorte de vertige nous saisit et nous faisons tous le pari de valider facilement **les compétences d'EPS** pour cette fin d'année scolaire.

Nous avons basculé dans une autre dimension, une dimension où le monde est composé de nouveaux espaces qui nous font aimer le sport.

Vive le KIN-BALL avec Mathieu, où nous n'avons pas trop de toutes les mains de notre équipe pour réceptionner le gros ballon avant qu'il ne touche le sol pour le renvoyer à une des équipes adverses.

Vive le HANDBALL avec Bernard ! La voix de l'arbitre qui signale nos erreurs ne résonne plus comme avant. **L'acoustique de la salle est bien meilleure.**

Vive la BOXE avec Killian ! Sautillant et feintant, nous utilisons trois formes de frappe : le direct, le crochet, le revers. **Fiers de notre nouvelle halle des sports**, nous brandissons, tels les trophées de la victoire, nos beaux gants matelassés, rouges, blancs et noirs, porteurs d'espoir.

Longue vie au complexe sportif de Penvénan !

Les élèves des écoles de Penvénan

Séance de Kin-ball



Semaine sans écran du 9 au 15 mars

La médiathèque et l'école publique s'associent pour sensibiliser les parents et leurs enfants sur l'usage du numérique et plus particulièrement sur **les dangers face à l'usage des écrans** par les jeunes.

Des professionnels (orthophonistes, ostéopathes...) interviendront dans les classes auprès des élèves.

Durant cette semaine, la médiathèque ouvrira après l'école le mardi et le jeudi de 16h30 à 18h30. Des lectures à voix hautes pour les plus petits y seront proposées. **Une sélection d'ouvrages** est d'ores et déjà à disposition, consultable sur place ou disponible au prêt.



Intervention de Claire Rouaud, orthophoniste et à gauche, Lucie Le Quec, psychologue.

Dossier : la médiathèque

Soirée pyjama



Autrefois, l'activité d'une bibliothèque se limitait aux prêts de livres. Aujourd'hui, la médiathèque est un lieu ouvert, proposant des ressources culturelles multiples qui en font toute sa richesse. Elle est devenue un lieu participatif avec des causeries, des débats, des échanges... En partenariat avec les associations locales, elle propose aussi des animations hors de ses murs.

À Penvénan, la médiathèque se veut attentive et à l'écoute d'une culture de proximité pour tous.

L'accueil

La médiathèque est avant tout **un lieu public ouvert à tous sans obligation d'adhésion**. Seul, l'emprunt des documents est conditionné à une inscription.

Ouverte au public **12 heures par semaine et 16 heures en période estivale**, l'équipe, constituée d'une professionnelle entourée de 15 bénévoles (équivalent à un temps plein), et d'un saisonnier en période estivale, guide, conseille selon les goûts et les choix de chacun.

L'acquisition des livres, des magazines, des DVD...

Le travail d'acquisition est une étape importante dans la vie d'une médiathèque. Il doit répondre à différents critères :

- **Suivre l'actualité** (les prix et les rentrées littéraires, les salons, les événements culturels et les temps forts...).
- **Être attentif aux publications** d'auteurs très appréciés des lecteurs qui peuvent également faire des suggestions.
- **Actualiser** continuellement le fonds afin qu'il reste attractif.
- **Les animations** sont aussi un prétexte à acquérir de nouveaux documents.
- **Le service de prêt de la bibliothèque départementale (BCA)** permet d'obtenir temporairement des ouvrages spécifiques ou des documents anciens pour des animations ou des demandes précises de lecteurs.

La vie du document

Le document est acquis, en priorité et par ordre, en librairie à Penvénan, à Tréguier, à Lannion, ou auprès de fournisseurs spécialisés pour des achats spécifiques.

En coulisses, chaque document fait l'objet de toute une préparation avant la mise à disposition pour le prêt. Le document est vérifié, estampillé puis catalogué.

Le catalogage consiste à intégrer le document dans la base numérique du fonds qui permettra ainsi de le retrouver. Sont renseignées ses caractéristiques : auteur, traducteur, maison d'édition, date d'édition, dimensions, nombre de pages et d'éléments (ex : livre accompagné de CD), prix d'achat, langue d'origine et de publication, résumé, notes diverses (prix littéraires...). Il est également nécessaire de proposer d'autres critères de sélections : mots-clés, catégorie, classification thématique...

Le document reçoit ensuite son numéro d'inventaire sous forme d'un **code barre**, celui-ci permettra son prêt et son retour.

La cote, apposée généralement sur le dos du document, lui donnera sa place sur le rayonnage (ex : R pour Roman, BD pour bande dessinée, et suivi des trois premières lettres de l'auteur ou de la série...).

Puis le livre est renforcé pour préserver sa reliure et couvert. Avant de trouver ses lecteurs, il pourra être identifié par un bandeau nouveauté ou son appartenance à une thématique.

Il est fin prêt à être lu ou réservé par les lecteurs.

25 minutes : c'est le temps moyen nécessaire à un document, pour passer de l'achat en librairie à la mise en rayon pour le prêt.

Le désherbage : une opération incontournable

Le désherbage est une opération couramment pratiquée en bibliothèque. Cette métaphore de jardinier consiste à retirer des documents des collections de la bibliothèque.

Il est indispensable de faire régulièrement le **tri** parmi les ouvrages. Il garantit la **vitalité** d'un fonds, donne **une image moderne**, entretenue et sans cesse renouvelée de la bibliothèque. Il permet d'offrir des **collections attrayantes, pertinentes et adaptées au public**. Il est réglementé et autorisé par une délibération du conseil municipal.

Les documents dés herbés ne sont pas forcément détruits. Ils peuvent être conservés, dans une réserve, donnés à l'EHPAD, aux écoles, à d'autres services municipaux, à des associations... Quant aux magazines, ils sont proposés aux lecteurs.



Soirée "Envie de Lire"

Une gestion informatisée

La médiathèque de Penvénan fût l'une des premières bibliothèques du secteur à avoir été informatisée. Aujourd'hui, **PMB est le logiciel spécifique qui gère** le fonds, les prêts, le budget, les commandes, la page internet (portail).

Ce portail, récemment mis en ligne, permet aux lecteurs de consulter les ouvrages disponibles à la médiathèque, de les réserver et également de faire des suggestions.

Infos : penvenan.bibli.fr

Les ressources numériques

La **Bibliothèque départementale des Côtes d'Armor (BCA)** offre, par l'intermédiaire de la médiathèque, l'accès à de la vidéo et de la musique en streaming, à des livres numériques, à un kiosque de magazines, à de la formation (cours de langue, musique, soutien scolaire, code de la route...). Cet accès est conditionné à une adhésion à jour à la médiathèque municipale.

Des liseuses sont également à la disposition des adhérents.

Les bénévoles : un soutien essentiel

Ce service communal est assuré par **Isabelle Savidan Logiou**, agent de la commune et issue de la filière culturelle territoriale. Sous sa responsabilité, les bénévoles participent activement à la vie de la médiathèque.

L'équipe s'organise autour de l'accueil, du prêt, de l'entretien des livres et du rangement. Celui-ci est un des points importants car un livre en retard de prêt, s'il n'est pas rangé rapidement, n'est pas disponible et s'il est mal rangé, est perdu. Le rangement est quotidien et participe aussi à la mise en valeur du fonds. Le volume de documents à ranger est conséquent, pas moins de 30 000 par an, entraînant une manipulation et une charge physique importante.

Certains bénévoles sont aussi chargés d'animations (Envie de Lire, la grainothèque, les accueils de classes...).

Un lieu de vie et d'animations

La médiathèque est aussi **un lieu de vie culturelle**. Des événements y sont proposés tout au long de l'année pour un large public, certains en partenariats avec les associations locales.

- **Des animations pour les jeunes...**
Soirées pyjamas pour les 0-12 ans.
Prix des Incorruptibles (vote des élèves sur une sélection de titres jeunesse).
Accueils de classes. Chacune des neuf classes vient six fois durant l'année scolaire. Les enfants empruntent des livres et participent à des ateliers thématiques.
- **Des conférences, des causeries...**
- **Des expositions.**
- **Du cinéma...** avec le **ciné-club** tous les derniers jeudis du mois, et **Le mois du doc** en novembre.
- **"Envie de lire"**, des soirées littéraires, proposant une sélection d'ouvrages sur une thématique.

De plus, la médiathèque de Penvénan est membre actif de **Biblioth'régior**, association regroupant des bibliothèques du secteur pour des échanges et des actions communes sur le territoire.



La médiathèque en chiffres

Nombre de documents disponibles : 18 529
(dont 1 843 appartenant à la BCA)

Nombre de prêts en 2019 : 24 016

En juillet et août les prêts sont doublés (plus de 6 000 prêts sur les deux mois). En 10 ans, les prêts ont augmenté de 50 %.

Nombre d'inscrits : 320 familles
soit plus de 1000 lecteurs.

Budget annuel pour les achats de documents (tous supports confondus) : 13 500 € (soit 670 documents pour l'année 2019).



Aide communale à l'accession à la propriété

Lors de sa séance du 9 décembre 2019, le Conseil Municipal a reconduit **le dispositif d'aide à l'accession à la propriété des particuliers**. L'objectif étant de permettre à des jeunes foyers à revenus modestes d'obtenir une aide financière pour l'achat d'un logement (maison ou appartement) neuf, ancien ou d'un terrain à bâtir.

Pour tous renseignements sur les critères d'éligibilité et les montants accordés, s'adresser à la mairie.



ANEFA Côtes d'Armor

Vous êtes employeur agricole à la recherche d'un(e) salarié(e) ?

Vous êtes candidat à la recherche d'un travail dans le milieu agricole (CDD, CDI, contrat saisonnier, contrat d'apprentissage) ?

Contactez l'Association Nationale de l'Emploi et de la Formation des Côtes d'Armor (ANEFA 22)

- mail : aef22@aef.fr

- téléphone : 02 96 79 22 40

- site : www.lagriculture-recrute.org



6



Le plan communal de sauvegarde

Parce que les catastrophes n'arrivent pas qu'aux autres et que toute prévention commence par l'information, la municipalité a élaboré un Plan Communal de Sauvegarde (PCS).

Le PCS est un document sous la responsabilité du maire, qui détermine les dispositions à prendre par la commune pour protéger la population en cas de risque majeur naturel, technologique ou sanitaire.

Il détermine, en fonction des risques connus les mesures immédiates de **sauvegarde et de protection des personnes et des biens** sur le territoire de la commune, fixe l'organisation nécessaire à la diffusion de l'alerte et des consignes de sécurité, recense les moyens disponibles et définit la mise en œuvre des mesures d'accompagnement et de soutien à la population au regard des risques encourus. **Le PCS complète les plans ORSEC de protection générale des populations.**

Un Plan Communal de Sauvegarde peut être déclenché de **la propre initiative du maire**, dès lors que les renseignements reçus par tout moyen d'information ne laissent aucun doute sur la nature de l'événement, son importance et les risques encourus pour la population. Il en informe alors automatiquement l'autorité préfectorale.

Bientôt 16 ans ! Le recensement, c'est obligatoire

Tout jeune de nationalité française doit se faire recenser entre la date anniversaire de ses 16 ans et la fin du 3^{ème} mois suivant.

Le Recensement Citoyen est une démarche obligatoire et indispensable pour participer à la Journée Défense et Citoyenneté.

Les démarches peuvent se faire à la mairie (muni d'une carte d'identité française et du livret de famille) ou en ligne sur : www.servicepublic.fr/particuliers/vosdroits/2054

Une attestation vous sera remise.



La MSAP devient France Service

Un guichet unique multiservices dont l'objectif est de faciliter l'accès aux services pour tous les publics.

Point d'accès de proximité notamment en matière d'emploi et de prestations sociales, France Service Tréguier, située 12 rue Lamennais à Tréguier, assure un accueil physique et téléphonique mutualisé auprès des habitants du territoire, 30h par semaine.

France Service Tréguier tient également une permanence à Penvénan tous les vendredis de 9h à 12h et sur rendez-vous les après-midis (sauf pendant les vacances scolaires).



Une animatrice ou une chargée d'accueil et d'accompagnement vous accueille dans les locaux de la mairie pour :

- des renseignements d'ordre administratif de 1^{er} niveau,
- un accompagnement aux démarches administratives et/ou dématérialisées.



Élections municipales 2020

Les électeurs sont appelés aux urnes le 15 mars (et le 22 s'il y a un second tour).

Ce jour là, contrairement à ce que l'on pourrait penser, on ne vote pas directement pour élire le maire. **On élit les membres qui composeront le Conseil Municipal**, au nombre de 23 pour Penvénan. Ainsi constitué, il élira le maire lors de la séance d'installation du Conseil Municipal.

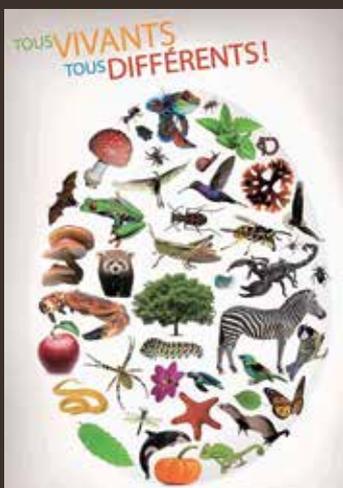
Pour les communes de plus de 1 000 habitants, le scrutin est à la proportionnelle avec prime majoritaire pour la liste qui arrive en tête. Ainsi, au 1^{er} tour, une liste obtenant la majorité absolue

des suffrages exprimés, remporte la moitié des sièges du Conseil Municipal. L'autre moitié des sièges est répartie à la proportionnelle entre toutes les listes ayant obtenu plus de 5% des suffrages exprimés.



Exposition Tous vivants, tous différents

"Un hymne à la biodiversité et à la richesse du vivant"



Découvrez les espèces au travers d'une exposition ludique et sensorielle.

Couleurs, formes, odeurs, chants : la vie sur Terre est foisonnante. De cette grande diversité naissent d'innombrables et ingénieux échanges entre les êtres vivants.

Sculpture, jeux tactiles, multimédias, vidéos vous dévoilent la vie sous toutes ses formes. Sentez, testez et entrez dans l'incroyable aventure de la biodiversité.

Exposition du 29 mai au 7 juin 2020 au Centre Anatole Le Braz.

La fête de la Duke

Sous le label "Territoire en fête", la fête de la Duke va se déployer de Ploubazlanec à Penvénan.



Elle aura lieu principalement le 23 mai sur les anciens quais Guézennec de Tréguier. Quatre bateaux sont retenus pour un embarquement la veille à Plougrescant, Port-Béni, Pors Even ou Loguivy, et/ou Lézardrieux. Les quais seront animés de musiciens et une exposition itinérante circulera durant toute la semaine, retraçant l'histoire de **cette pomme de terre emblématique**.

L'élection des élus communautaires

Les conseillers communautaires, **deux pour Penvénan**, qui siègeront au conseil de Lannion-Trégor Communauté sont élus le même jour. Ils figurent sur le même bulletin de vote que les candidats au Conseil Municipal.

RAPPEL : UNE PIÈCE D'IDENTITÉ EST OBLIGATOIRE POUR VOTER

Exemples de pièces d'identité :

- Carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité ou périmés depuis moins de 5 ans.
- Carte d'identité d' élu local avec photographie
- Carte Vitale avec photographie
- Carte du combattant avec photographie
- Permis de conduire sécurisé conforme au format "Union Européenne"

La liste des pièces d'identité est consultable sur le panneau d'affichage du bureau de vote.

Le vote par procuration

Un électeur absent, ou empêché, peut choisir un autre électeur pour accomplir à sa place les opérations de vote. On appelle le "mandant" la personne qui ne pourra aller voter. Le "mandataire" est l'électeur qui vote à sa place. Mandant et mandataire doivent être inscrits sur les listes électorales dans la même commune mais pas nécessairement dans le même bureau de vote.

Les autorités habilitées à établir les procurations sont :

- le tribunal d'instance,
- le commissariat de police nationale,
- la brigade de gendarmerie.

Il est fortement conseillé aux électeurs de se présenter dans les services compétents suffisamment tôt. Il y a non seulement une plus forte affluence dans la semaine précédant le scrutin, mais une procuration trop tardive mettra en péril son acheminement en mairie dans les délais.

Ouverture des bureaux de vote : de 8h à 18h



Un jour de fête autour du Jeu

La Fête Mondiale du Jeu a lieu tous les ans au mois de mai. Une journée pour passer de joyeux moments en famille, entre amis, et redécouvrir les vertus du jeu dans le respect des quatre règles d'or de la Fête Mondiale du Jeu : **la gratuité, le jeu pour tous, partout et sous toutes ses formes.**

Dans ce cadre, La Ludothèque D'Entrée de Jeu (Ludothèque du Haut-Trégor) investira la salle des fêtes de Penvénan pour accueillir les joueurs de tous âges.

Des jeux de société modernes : d'adresse, de mémoire, de réflexion, de coopération, de stratégie, ou d'amusement tout simplement pour le plaisir de partager ces précieux instants...

Et aussi des grands jeux en bois et surdimensionnés, des jeux d'extérieurs, des tournois de jeux à destination des familles.

Une exposition sur le jeu et les émotions, un espace petite enfance, un espace kapla et autres jeux de construction géants et des animations surprises seront également proposés !

Dimanche 17 mai à Penvénan de 10h à 18h à la salle des fêtes.

8

Et aussi : 3 après-midis jeux à la médiathèque



La médiathèque propose trois dimanches ludiques animés par la Ludothèque "D'Entrée de Jeu". Des après-midis récréatives ouvertes à tous, petits et grands. Un moment d'échange, convivial, autour du jeu.

À ces occasions, la médiathèque sera ouverte de 14h30 à 17h30.

Salle d'exposition, Centre Anatole Le Braz les dimanches 23 février, 5 avril et 11 octobre.

La ludothèque, basée à Langoat et à vocation communautaire, est gérée par l'association "D'Entrée de Jeu".

Dates à retenir

Février

Dim. 23 : après-midi jeux, médiathèque, salle d'expo A. Le Braz

Mars

Sam. 7 : soirée St Patrick, session irlandaise, Comité de Jumelage, Le baratin

Du 9 au 15 mars : semaine sans écran, école publique et médiathèque

Dim. 15 : élections municipales - 1^{er} tour

Ven. 20 : projection concert, "La onzième journée" de Dziga Vertof (1928) concert J-F Charles, K. Sarrau, N. Sidoroff, Le Logelloù

Dim. 22 : élections municipales - 2^{ème} tour

Avril

Dim. 5 : après-midi jeux, médiathèque, salle d'expo A. Le Braz

11, 12, 13 : Régate, Open de France RS Aero, AANPB, bd de la mer, Port-Blanc

Du 16 au 24 : International Live Looping Festival, Le Logelloù

Mai

2 et 3 : régate optimist, AANPB, bd de la mer, Port-Blanc

Dim. 17 : Fête du jeu, association "D'Entrée de Jeu", salle des fêtes

Du 21 au 24 : expo Stéphanie Vasta, salle d'expo A. Le Braz

Juin

Du 29 mai au 7 juin : expo Espace des Sciences, CAPTEP, salle d'expo A. Le Braz

■ État civil

Ils nous ont quittés :

- Danielle LE FLEM, le 03/10/2019
- André MAZEAS, le 04/10/2019
- Jean-Claude POEZEVARA, le 26/10/2019
- Marie LE PATEZOUR, le 02/11/2019
- Yvette NICOL REMOND, le 06/11/2019
- Marie ALLAIN LE ROUX, le 08/11/2019
- Séverine DEBORT, le 10/11/2019
- Marie TANGUY PHILIPPOT, le 14/11/2019
- Jean-Pierre ROYANT, le 24/11/2019
- Albert DUVAL, le 05/12/2019
- Roger LE SQUERENT, le 13/12/2019
- Yvonne JACQUES LEDUN, le 20/12/2019
- Marie PEPIN MATHIEU, le 23/12/2019
- Eliane GARRIER OLLIVIER, le 30/12/2019
- André LE LANN, le 30/12/2019
- Marie L'ANTHOEN LIRZIN CRESSEVEUR, le 17/01/2020
- Gildas GILET, le 18/01/2020
- Pierre BRIAND, le 22/01/2020
- Valentin LE HUEC, le 24/01/2020
- Jeannine LE GARS NEDELEC, le 27/01/2020
- Raymond LE RALEC, le 28/01/2020

Directeur de la publication : Michel Deniau - Responsable rédaction : Christian Olivier
Rédaction : Isabelle Savidan Logiou
Remerciements à : Sylvette Moal
Crédit photo : fonds municipal, Getty Images
Réalisation : Le Studio - www.lestudio.bzh